

Autrans Méaudre

en Vercors

N°16 • DÉCEMBRE • 2022

L'écho de nos villages



* LA VIE DE NOS VILLAGES

* LE DOSSIER

* AGRICULTURE ET FORÊTS

* TOURISME

www.autrans-meaudre.fr

SOMMAIRE

PORTRAITS..... 3

- Un bar à lait pour redécouvrir le bon goût du lait cru.
- Morgane Mojo, boosteuse de votre écologie !
- Le temps s'arrête... un moment rien que pour vous.

LA VIE DE NOS VILLAGES..... 4/5

- De la couleur dans nos villages !
- Sécurisation : traversée des Prud'hommes.
- Quand l'océan rend visite à la montagne...
- Coup de jeune pour nos refuges.

CULTURE ET PATRIMOINE..... 6/7

- Une approche patrimoniale des cimetières.
- D'hier à aujourd'hui.
- Journées départementales du Patrimoine.
- Dans les coulisses des archives communales.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE..... 8/9

- Le Plan de gestion différenciée.
- Bilan très positif pour la deuxième opération Un bol d'air pour la Molière.
- Pourquoi une ZFE ?

LE DOSSIER..... 10/11

- Zoom sur la gestion du patrimoine immobilier communal.

AGRICULTURE ET FORÊTS..... 12

- Le dérèglement climatique au cœur des préoccupations des agriculteurs.

TOURISME..... 13

- L'été aussi est une saison touristique !
- Un tourisme 4 saisons.

TRIBUNE LIBRE..... 14

ETAT CIVIL

PERMIS DE CONSTRUIRE..... 15

INFORMATIONS UTILES..... 16

* Edito *

Pas besoin d'un long discours, la période difficile n'en finit plus. Après la longue pandémie qui reste encore malgré tout d'actualité, le conflit en Ukraine qui perdure, un été caniculaire qui génère l'inquiétude, voilà que les prévisions économiques viennent anticiper un hiver difficile pour tous. Complicé dans ces conditions de rester optimiste. Mais surtout impossible de prédire, donc prévoir l'avenir, même à court terme. Ma tâche, et celle du Conseil municipal, reste néanmoins de tenir le cap, de continuer à gérer et à organiser notre commune.



Sur le point des économies d'énergie, l'Etat nous impose une baisse de 10 % sur nos budgets de fonctionnement pour ne pas subir une révision de nos aides à la baisse. Côté commune comme côté stations, des mesures vont être mises en place afin de contribuer au mieux à la « sobriété » demandée cet hiver. Celles-ci seront choisies de façon à impacter le moins possible les services et/ou les usagers. D'ailleurs, je me félicite des décisions relatives à l'installation des réseaux de chauffage au bois qui, à ce jour, couvrent 80 % de nos bâtiments publics sans utiliser l'énergie fossile.

Je me dois aussi de faire un point sur l'urbanisme, sujet oh combien clivant, mais qui reste une nécessité pour le devenir de notre territoire. La commune se doit de proposer des logements, nous en sommes tous convaincus, si nous voulons que des familles s'installent, des emplois soient créés, des commerces perdurent et des enfants qui investissent nos écoles.

Bonne nouvelle. La modification du PLUI-H, effective à partir de janvier 2023, apporte une notion majeure : dès qu'un projet immobilier prévoit 5 logements ou plus, 20 % doivent être réservés à des personnes aux revenus modestes. C'est un outil d'aide indispensable aux maires qui retrouveront ainsi un peu de pouvoir sur les projets d'urbanisation dans leurs communes.

Ainsi sur le projet du Chatelard, 10 à 12 appartements seront classés soit en BRS (Bail Réel Solidaire), soit en PSLA (Prêt Social de Location-Accession), avec des prix plafonnés (2 600 €/m²). En réponse à certaines objections, j'en profite pour noter que ce tènement n'enlève pas un m² à l'agriculture, contrairement à tous les autres terrains constructibles actuels.

Si je parle d'urbanisme, je me dois aussi de parler du site des Ecouges et du Village Olympique. Sur la base de la consultation citoyenne, nous avons travaillé sur la programmation avec le cabinet EGIS mandaté par l'Etat. Si notre droit à la préemption est confirmé par le tribunal, vous serez invités une fois encore à une réunion de concertation sur ce sujet.*

J'aurai le plaisir de vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu à la salle des fêtes d'Autrans début janvier. D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année. Soyez heureux avec votre famille et vos amis et oubliez pour un moment cette difficile période.

* Cf. Le dossier publié dans L'Echo de nos Villages N°14 - Décembre 2021

■
Hubert Arnaud
Maire d'Autrans-Méaudre en Vercors

* Portraits

UN BAR À LAIT POUR REDÉCOUVRIR LE BON GOÛT DU LAIT CRU

Christian Perrin est un passionné. Installé depuis 1995, Christian a pris la suite de ses parents, Gilbert et Josette, sur l'exploitation familiale à Méaudre. Il a dû la transformer au cours des années, construire un nouveau bâtiment, reprendre des terres afin d'agrandir son cheptel. Aujourd'hui ce sont 55 vaches dont 27 laitières et une cinquantaine d'hectares qui font de la Ferme des Vallons de Piaillon une exploitation à taille humaine, avec le souci manifeste d'un élevage pour le bien-être des animaux dans un environnement privilégié.

A 55 ans, il pense à la relève et se lance dans un nouveau projet. Christian souhaite transmettre sa passion et il n'est jamais à court d'idées : il crée dans sa ferme un distributeur de lait en libre-service.

Ce bar à lait, 24h/24 en libre-service, propose dans sa version été de nombreux parfums de sirop et dans sa version hiver toute une gamme de chocolats.

Un peu de monnaie suffit pour repartir avec un vrai lait nature ou plus gourmand, entier, trait du jour... un lait plaisir !

Et Christian sera ravi de vous accueillir et d'échanger sur son métier lors de votre visite.

Un nouvel exemple de dynamisme et de diversification de notre agriculture communale.

Un engagement de nos fermes dans une économie locale et de qualité. ■■



MORGANE MOJO, BOOSTEUSE DE VOTRE ÉCOLOGIE !

Sa passion, ce qui la fait vibrer ? L'écologie bien sûr ! Mais aussi, cultiver sa curiosité et son sens critique, transmettre un savoir, améliorer la vie des autres, apporter un progrès dans la réflexion.

Elle a quitté sa carrière d'ingénieure dans l'industrie où elle ne s'épanouissait plus pour donner du sens à sa vie et vivre en accord avec ses valeurs. C'est donc naturellement qu'elle a fait le choix de s'installer avec sa famille sur un territoire en adéquation avec ses aspirations. *Vivre à Méaudre c'est faire le choix de transmettre des valeurs à mes enfants, d'offrir une meilleure qualité de vie à mon foyer, et d'installer mon entreprise sur un territoire cohérent avec mon mode de vie.*

"Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde" - Gandhi

Petit à petit, de cotons démaquillants lavables à la lessive fabriquée maison, une chose en entraînant une autre, elle finit par réduire drastiquement ses déchets, consommer local et bio, et privilégier les déplacements doux. Si vous aussi désirez fabriquer votre lessive, mieux décrypter les étiquettes des savons ou utiliser plus de produits naturels, elle se consacre désormais pleinement aux accompagnements des particuliers et des entreprises aspirant à un mode de vie plus éco-responsable, sous forme d'ateliers, de weekends écologiques, de team building ou d'accompagnement sur mesure. **Si vous souhaitez tenter l'aventure avec elle, n'hésitez pas à l'aborder ou à la contacter via ses différents réseaux sociaux.**

🌐 <https://morgane-mojo.com> ■■

LE TEMPS S'ARRÊTE.... UN MOMENT RIEN QUE POUR VOUS

Faire le lien entre nature et bien-être pour une parenthèse de calme et de sérénité.

Avec douceur et bienveillance, Laurence vous accueille pour un voyage des sens dans un cadre idyllique, lové dans un jardin aux mille fleurs, blotti en lisière de forêt, au pied de Bellecombe.

Autranaise depuis plus de 20 ans, Laurence Bonnin débute sa carrière professionnelle comme assistante de direction à l'ITEP de Méaudre où elle passera 12 ans. Elle décide alors de changer de voie et, toujours tournée vers le soin et une attitude altruiste, son projet est de faire découvrir les vertus et les bienfaits du « toucher » dans notre société et faire le lien entre nature et bien-être. Elle entreprend une formation de masseuse à Lyon et décroche un diplôme reconnu par l'état.

Une reconversion qui l'amène à ouvrir en 2022 un espace bien-être à Autrans : Le Jardin des Sens. Un havre de paix, confortable et joliment aménagé, où Laurence propose une gamme de massages énergétiques, décontractants musculaires, amincissants ou relaxants, basée sur différentes techniques adaptées et appropriées à chacun.

Apaiser une douleur, faciliter une fonction, ou simplement offrir un moment de détente. Laurence personnalise son approche et saura vous conseiller. Toujours suivi d'une invitation au repos, d'une tisane ou d'une boisson maison faite avec les plantes et les herbes du jardin, vous apprécierez un moment d'oubli et de relaxation totale.

🌐 <https://www.jardindsens.fr/> ■■



* La vie de nos villages

DE LA COULEUR DANS NOS VILLAGES !

Une centaine de jardiniers, amateurs et citoyens, a testé notre sélection de graines issues de Rhône-Alpes dans le cadre de l'opération Ayons la Flore Attitude !

Le mélange composé de 7 espèces de fleurs annuelles (souci, bleuet, giroflée, nigelle, pavot de Californie, chrysanthème des moissons, coquelicot) et de 7 espèces de fleurs vivaces (lin bleu, valériane, campanule, origan, œillet delta, corbeille d'or et saponaire) a été semé dans différentes situations : pieds de muret, massifs, pots, bordures de trottoir... de façon à être vu par le plus grand nombre et proche des espaces publics.

Si vous vous promenez dans les cœurs de village, les spots fleuris sont identifiables aux fleurs de soucis orange et jaune et aux bleuets encore en fleurs.

A ceux qui pensent que c'est fini : les graines des espèces vivaces devraient vous surprendre au printemps !

A ceux qui ont des fleurs sèches avec des graines : souci, bleuet, coquelicot, chrysan-

thème... vous pouvez les ramasser pour les semer l'an prochain ou les laisser essaimer avec le vent, les partager avec les oiseaux...

A ceux qui ont oublié de semer leur sachet ce printemps... 2^e chance en mai prochain !

Nous réfléchissons déjà au printemps 2023 pour vous associer à un nouveau challenge. ■



LA BIBLIOTHÈQUE DÉMÉNAGE !

L'Office de tourisme d'Autrans est désormais installé dans ses nouveaux locaux et les travaux de rénovation de l'espace libéré ont pu commencer.

Ce nouvel espace dédié à la bibliothèque accueillera les lecteurs de notre commune dans un environnement plus fonctionnel, plus spacieux et mieux adapté à l'accueil d'un public toujours nombreux.



Ces travaux, entièrement réalisés par les services techniques de la commune : démontage, abattage de cloisons, création de toilettes pour les personnes à mobilité réduite, ragréage du sol, peinture, électricité... avancent bien.

L'emménagement de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux devrait se faire dans les semaines à venir. Toute l'équipe de bénévoles est à pied d'œuvre pour organiser ce déménagement.

La bibliothèque d'Autrans est fermée à partir du 7 novembre et nous espérons pouvoir inaugurer officiellement ses nouveaux locaux avant les vacances de Noël. ■

SÉCURISATION : TRAVERSÉE DES PRUD'HOMMES

L'objectif de ce projet était de créer **des aménagements de sécurité** dans le hameau afin de **modérer la vitesse** de circulation et de **rétablir un climat de confiance** des habitants. Sensibles aussi à la préservation du patrimoine, les habitants avaient souhaité conserver et mettre en valeur l'ancien lavoir du hameau, dont l'étret (ou travail) restait en parfait état, et qui ne devait pas être affecté par les travaux.

En réponse à ces problématiques plusieurs réalisations remplissent pleinement tous ces objectifs :

- rétrécissement de la chaussée de 5 m ;
- création d'une écluse centrale surélevée « effet porte » à l'entrée de part et d'autre du hameau ;
- création d'une écluse latérale simple avec 2 places de parking et mise en valeur du patrimoine au niveau de l'ancien lavoir ;
- revue de la signalétique horizontale et verticale (pose de panneau, peinture au sol, ...).

Le projet global, d'un coût de 87 000€ HT environ a été autofinancé pour 30 % par la commune, aidée par le département pour 50 % et l'Etat (DETR) pour 20 %. ■



QUAND L'OcéAN REND VISITE À LA MONTAGNE...

Pour le 30^e anniversaire du jumelage de la commune avec Locmaria à Belle-Île-en-Mer, une délégation d'insulaires a mis cap sur le Vercors durant le week-end du 21 au 23 octobre 2022.

Weekend intense en activités. Le Comité de Jumelage et ses bénévoles avaient préparé de nombreuses activités pour nos visiteurs.

Après un long voyage en car de nuit, les Bellilois ont pu apprécier un petit déjeuner d'accueil et un repos de réparation pour prendre leurs marques, hébergés chez l'habitant.

Car le lendemain nos amis ont pu, tour à tour, essayer la tyrolienne, découvrir le domaine des Narces à pied, ou participer à une initiation biathlon. Certains ont préféré découvrir le hockey sur glace à la patinoire de Villard de Lans équipés comme les pros de l'équipe des Ours !

Le dimanche, les plus téméraires ont pu visiter de la grotte Roche en mode spéléo pendant que le reste du groupe profitait d'une visite aux Grottes de Choranche.

Et après l'effort...le réconfort !

Et pour le réconfort, notre plateau ne manque pas d'atouts. Repas raclette au bleu à la salle des fêtes le vendredi soir, repas champêtre sous le soleil préparé par le Refuge des Narces le samedi midi, apéritif pétanque au gymnase de Cochet le samedi soir, et montée en télé-siège pour un apéritif à la Pause Marmotte 1300, avant le dîner d'un repas préparé par les familles.

Certains ont eu la chance de rester un peu plus longtemps, et de découvrir la Molière sous la pluie et la grêle, (la montagne quoi !), la cabane de Nave et le Bec de L'orient et manger une dernière fondue à la Cabane de Serge. ■



COUP DE JEUNE POUR NOS REFUGES

L'été dernier, les Chantiers jeunes proposés par la commune ont été consacrés à des travaux d'amélioration et d'entretien de nos abris-refuges.

Ils se sont déroulés sur deux fois trois jours en juillet, en deux groupes de huit jeunes des deux villages qui ont activement apportés leur pierre à l'édifice. Un grand merci à eux

ainsi qu'à leur encadrant principal, Gaëtan.

A Autrans, c'est la **cabane de Nave** et ses alentours qui a fait l'objet d'un toilettage, avec notamment :

- débroussaillage, élagage et ramassage des branches laissées au sol, suite à l'atelier scolaire fait par l'école forestière de Vif à la mi-mai ;

- déplacement et empilement du tas de bois de chauffage vers l'arrière de la cabane en vue du terrassement prévu ultérieurement ;
- nettoyage et rangement du refuge, enlèvement de vieux matelas et d'ordures ;
- pose de deux barres d'attache pour les chevaux et les ânes.

A Méaudre, c'est à la **baraque de Barbuison** que les interventions ont été réalisées :

- ponçage des boiseries intérieures et des volets ;
- traitement à la peinture rouge de tous les volets, porte, et encadrements de fenêtres ;
- peinture de tous les murs intérieurs en blanc et effacement des tags sur les poutres ;
- place à feu restaurée à neuf ;
- nettoyage de la fontaine et création d'un escalier d'accès.

En complément, emportés par l'enthousiasme des jeunes, nettoyage complet des sols et du mobilier **aux baraques forestières d'Achieux et des Feuilles**.

Au final, un retour positif des adolescents et un regard constructif sur le choix des actions futures à mettre en œuvre afin d'améliorer et pérenniser nos abris-refuges. ■



* Culture et patrimoine

UNE APPROCHE PATRIMONIALE DES CIMETIÈRES

Ce n'est pas un hasard si le **groupe de travail Cimetières**, rassemblant initialement une dizaine de personnes, s'est constitué au sein de la Commission Culture et Patrimoine.

Culture car, au travers de l'évolution des pratiques funéraires et de la réglementation, notre société ainsi que les religions changent dans leurs rapports avec la mort. Le cimetière en est le reflet, et son existence, au cours du temps, témoigne de l'histoire de notre village.

Patrimonial aussi, par la disposition des tombes, leur architecture et les matériaux employés, l'évolution, au fil des années, de particularités propres à chacun des deux cimetières de nos villages. Le but est d'inclure ces lieux, gardiens de la mémoire collective, dans le patrimoine de communal et de les faire mieux connaître.

Le groupe Cimetières a mis en place à l'entrée de chaque cimetière une communication simple avec un affichage qui rappelle les principales dispositions administratives et les responsabilités de chacun, signale les tombes remarquables et celles qui ont un intérêt historique.

Il mentionne aussi les bonnes pratiques pour les usagers et l'organisation fonctionnelle, responsabilité de la Commission Environnement à laquelle le groupe peut éventuellement apporter quelques suggestions.

Par ce nouveau et respectueux regard, en intégrant ces lieux dans une approche patrimoniale, le groupe Cimetières espère favoriser la transmission de la mémoire collective qui permettra à chaque habitant, de mieux connaître, de s'approprier et de partager notre histoire. ■



ratif que nous souhaitons poursuivre sur d'autres lieux emblématiques de notre commune.

La commission remercie chaleureusement Michèle Morel qui a écrit les textes en s'inspirant des Cahiers du Peuil, ainsi que les services techniques pour l'installation des panneaux.

Alors, quand vous passerez près d'un panneau, arrêtez-vous un instant. Vous découvrirez certainement un détail historique nouveau ou une information sur votre patrimoine que vous ne connaissiez pas encore. ■

D'HIER À AUJOURD'HUI

Avez-vous découvert les nouveaux panneaux patrimoniaux d'hier à aujourd'hui, récemment installés dans les centres de nos deux villages ?

Ce projet, initié par la commission Culture et Patrimoine, composée d'élus et de membres extérieurs, a pour idée de replacer in situ des cartes postales de vues anciennes de nos villages d'Autrans et de Méaudre afin de pouvoir comparer celles-ci avec la réalité architecturale d'aujourd'hui et son évolution.

La commission a décidé dans un premier temps de se concentrer sur les centres bourg. Trouver les photos, les emplacements idéaux pour permettre la superposition d'hier et d'aujourd'hui, réaliser les panneaux, et composer les textes qui accompagnent chacune des gravures... Un travail collaboratif

JOURNÉES DÉPARTEMENTALES DU PATRIMOINE



La commune s'est associée le samedi 17 septembre aux journées départementales du Patrimoine. Le thème choisi était **Parcours de croix en croix** pour redécouvrir ces nombreux monuments érigés dans nos bourgs du XVIII^e siècle à nos jours.

Le matin la visite commença à Méaudre. Le petit groupe a parcouru tout le chemin de croix dressé dès 1733 sur la colline derrière l'église. A l'exception d'une croix cassée, les 14 stations sont entières, en pierre ; chacune porte sur son socle une date du XVIII^e siècle et une seconde de la fin du XIX^e, on peut penser qu'il s'agit là d'une restauration effectuée par de généreux donateurs au moment de la construction de l'église et du transfert du cimetière, vers 1875-1880.

L'arrivée au calvaire nous a permis de profiter du magnifique point de vue jusqu'à La Croix des Albans (dite aussi des Herbans).

L'après-midi c'est devant l'Office de tourisme d'Autrans que la quarantaine de personnes, habitants, famille et enfants se retrouvèrent pour un petit parcours du centre bourg depuis l'église et jusqu'à La Croix de la Galochère.

La visite se termina par une promenade virtuelle, à la salle de la mairie, en raison de l'éloignement des croix dans les hameaux. Cette projection a été appréciée, car documentée grâce au livre publié en 2006 et commentée par des habitants témoins des créations ou restaurations.

En écho à La Croix des Albans de Méaudre, la rencontre se termina par la projection du film du Père Gavet mis en ligne par VercorsTv qui relate l'inauguration de ce monument.

Merci à ceux qui ont aidé à la réalisation de cette journée et au public qui nous encourage à continuer nos recherches sur le patrimoine local. ■

DANS LES COULISSES DES ARCHIVES COMMUNALES

Quand on pense archives, on imagine souvent un espace poussiéreux et sombre où sont conservés ad vit aeternam des liasses de documents vouées à on ne se sait pas trop quel futur. Parfois, un vieux monsieur (souvent barbu) venu de nulle part, surprend tout le monde en s'obstinant à en faire l'inventaire et consacre sa vie à leur étude.

Ce vieux monsieur c'est moi, Alexandre Maurice, j'ai 24 ans et je compte bien vous dépoussiérer l'esprit ! **Il m'a été confié la mission de mettre de l'ordre dans les archives communales, de les trier, les supprimer, les classer et les indexer.** En effet la Commune, dans les compétences déléguées par l'Etat, se doit de conserver, plus ou moins longtemps une multitude de documents papier ou numériques, et ce plus ou moins longtemps : état-civil, élections, voirie, enfance, urbanisme...

CONSERVER POUR LA MÉMOIRE...

■ Pour la **mémoire administrative** : garder la mémoire des projets et faciliter la gestion des futurs projets.

■ Pour la **mémoire juridique** : permettre à la commune et aux citoyens d'apporter des preuves et de faire valoir leurs droits (notamment de propriété).

■ Pour la **mémoire historique** : assurer la sauvegarde de la mémoire de la commune et de ses habitants. A ce titre, les communes ont la possibilité de recevoir des **archives privées** (papiers de famille, photographies,) qui peuvent provenir d'associations, d'entreprises, de personnalités, qui intéressent l'histoire et la mémoire locale.

SUPPRIMER DES INFORMATIONS...

Si l'on comprend assez facilement les trois intérêts qui poussent tout un chacun à conserver les documents, on peut se demander pourquoi ne pas tout garder systématiquement ? Si l'on recherche la facilité de réponse, le manque de place semble être un bon argument. **Mais l'obligation réglementaire de protéger la vie privée** en est un autre. Nombre d'entreprises et de collectivités ont connaissance de notre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, ... En y réfléchissant, on sème des informations sur nous partout. Depuis 2016 le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) oblige les collectivités et les entreprises à supprimer ces informations dès que la nécessité de leur conservation n'est plus justifiée.

MAIS AUSSI...

La mission d'archiviste, ne se limite pas à faire un inventaire et à supprimer des données, elle demande aussi à les conserver et à les mettre à disposition des personnes qui doivent l'utiliser :

- formation ;
- rédaction de procédure ;
- conservation. Rude tâche quand on sait qu'une clé USB n'a une durée de vie que de 10 ans environ ;
- vulgarisation sur le sujet auprès de tous.

In fine, toutes ces missions ont pour but de donner libre accès et « vie » aux documents administratifs avec pour double objectif la transparence de l'action publique et la mise en valeur de l'histoire locale auprès du plus grand nombre. La loi française donne le droit



de consulter les archives de manière libre et gratuite. Une inscription préalable est obligatoire afin de protéger les archives de malversation.

Depuis octobre 2021, c'est plus de 350 mètres d'archives que j'ai traités et inventoriés sur les mairies d'Autrans et de Méaudre. Environ 130 mètres de papier ont été éliminés par broyage, confidentialité oblige. Reste encore du chemin avec les données numériques.

A bientôt pour un nouveau dépoussiérage ! ■■

Alexandre Maurice, archiviste.



* Transition Ecologique

LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE



Le Plan de gestion différenciée (ou Plan de gestion durable) a été pensé et mis en application par les collectivités pour répondre aux préoccupations liées à l'environnement, notamment la préservation de la ressource en eau, l'arrêt de l'usage de produits nocifs (plastiques, traitements, désherbants) et l'amélioration du cadre de vie (ombrage, fleurissement adapté, qualité de l'air et de l'eau).

Ce plan consiste en un cahier des charges d'actions d'aménagement et de pratiques d'entretien ajustées pour chaque espace public communal. C'est une avancée importante, qui va aider les espèces animales et végétales à prospérer dans leur environnement. C'est aussi un moyen d'optimiser le temps de travail des agents dans leur mission de gestion des espaces verts. La gestion différenciée assure ainsi un équilibre entre accueil du public, développement de la biodiversité et préservation des ressources naturelles.

COMMENT SE LANÇER ?

Il n'existe pas une méthode unique de mise en place de la gestion différenciée mais une stratégie « adaptée » à l'identité de nos espaces doit être proposée.

Nous avons constitué un groupe de travail qui a travaillé sur le zonage des espaces de la commune en trois niveaux d'entretien différents selon leurs usages. Les services

techniques, associés à la démarche, ont engagé la mise en place de trois actions cette année :

- le fleurissement « hybride » (plantation d'annuelles en bacs et de vivaces en massifs) ;
- l'obtention du label Village Fleuri (nécessaire pour que la commune soit classée comme Commune Touristique au niveau de l'OTI) ;
- l'élimination complète des produits nocifs et/ou phytosanitaires dans toutes les pratiques d'entretien.

LE FLEURISSEMENT DE NOTRE COMMUNE

Comme vous avez pu le constater, dès la fin juillet bon nombre des jardinières fleuries n'ont pu être conservées face à l'interdiction d'arrosage des fleurs par arrêté préfectoral.

Les plantations de plantes vivaces sur les deux ronds-points d'entrées de nos villages ont par contre bien résisté et sont restées en fleurs jusqu'aux fortes gelées. Elles ont permis de préserver la ressource en eau. En 2023 d'autres massifs de pleine terre seront aménagés avec des plantes vivaces.

UNE FLEUR POUR LA COMMUNE : UN PROJET À LONG TERME

Le jury des Villes et Villages Fleuris est passé en juin. Nous avons reçu des commentaires positifs sur la propreté, les espaces naturels au cœur du village d'Autrans (Font Prune) ont été appréciés, et les actions réalisées dans le cadre du budget participatif (arbres fruitiers et spirale aromatique à Méaudre) ont été fortement remarquées.

Ce label représente un réel atout pour valoriser l'identité de notre commune. Connue et reconnue, pour les habitants et les touristes il annonce une qualité de vie au sein de nos villages. Son obtention reconnaît une mise en œuvre active de la gestion différenciée et des actions pour la biodiversité et la valorisation durable de notre commune. Il nous encourage tous à poursuivre et à intensifier nos actions pour l'amélioration du cadre de vie. **C'est aussi une reconnaissance de l'engagement de nos agents en collaboration avec les différentes commissions (Environnement, Culture et Patrimoine, Travaux), les élus et les habitants.**

(Cf. Article sur la Flore/Attitude)

CIMETIÈRES PLUS VERTS, TRI ET INTERDICTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics s'applique depuis le 1er juillet 2022 également aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public (cimetières) ainsi que les lieux à usage collectif (terrain de sports, jeux de boules, ...).

Dès 2016, la décision avait été prise de ne plus utiliser ces désherbants pour l'entretien des allées des cimetières. Le désherbage, manuel représentait 2 x 3 semaines de travail à trois employés. Un travail colossal, difficile, et peu valorisant. Grâce à l'enherbement des allées qui se fait doucement au rythme d'un été très chaud et peu favorable, aujourd'hui, les employés communaux passent 4 x 1 jour à trois personnes pour tondre et entretenir.

De nouveaux conteneurs de tri sont installés aux cimetières, merci à vous tous qui faites un effort pour trier et limiter vos déchets.

Et merci au groupe de projet Cimetières qui a rédigé le document d'information affiché aux entrées des cimetières. Il sera prochainement complété par des informations culturelles et patrimoniales. ■



BILAN TRÈS POSITIF POUR LA DEUXIÈME OPÉRATION UN BOL D'AIR POUR LA MOLIÈRE



Durant cinq week-ends, du 15 juillet au 16 août 2022, la route de la Molière a été fermée à la circulation des voitures dans le cadre de l'opération Un bol d'air pour la Molière. **L'objectif était de réduire la fréquentation des véhicules sur cet espace naturel sensible sans en interdire la découverte aux promeneurs.**

Une première expérimentation, au bilan positif, avait été réalisée en 2021 sur le week-end du 15 août (cf L'Echo de nos Villages N°15). Planifiée sur une période plus longue de 10 jours, la deuxième expérimentation vient confirmer l'intérêt des publics pour ce site exceptionnel au panorama magnifique, et qui ne semblent pas rebutés par l'utilisation d'une navette ou d'un télésiège pour y accéder.

En effet, en plus d'utiliser le service régulier par navette, la nouveauté offerte cette année était la possibilité d'y accéder en utilisant le télésiège de la Quoi. Ainsi, ce sont près de 2300 personnes qui ont pu profiter d'une balade dans la quiétude de ce site que nous devons transmettre et préserver aux générations futures. Un bilan très positif pour la planète !

Cette opération, a été réalisée avec l'appui du Parc du Vercors, de l'OTI, des acteurs du site et avec l'aide financière de l'Etat dans le cadre d'un programme porté par la CCMV.

Suite à ce bilan très positif, le groupe de travail, et tous les acteurs partie-prenante, réfléchit déjà à la poursuite de ce projet en 2023. ■



POURQUOI UNE ZFE ?



Depuis 2020, l'accès à la Métropole grenobloise est réglementé. Les véhicules utilitaires et poids lourds les plus polluants sont progressivement interdits dans la Zone à Faibles Émissions (ZFE).

POUR LES PARTICULIERS, UNE SECONDE ZFE SE MET EN PLACE À COMPTER DE 2023.

Dans la Métropole grenobloise, la circulation des véhicules utilitaires légers et des poids lourds représente aujourd'hui la moitié de la pollution au dioxyde d'azote et 1/3 de la pollution aux particules fines. Cette pollution coûte plus de 1 000 euros par habitant et par an en France et provoque le décès prématuré de 145 pers. par an sur la métropole.

Pour améliorer la qualité de l'air, Grenoble-Alpes Métropole a mis en place une ZFE et respecte ainsi l'obligation réglementaire. Réalisée avec l'aide de l'ADEME, la première évaluation de la ZFE concernait les VUL et PL. Elle montre des résultats encourageants avec des gains d'émissions de - 25 % d'oxyde d'azote et de - 38 % sur les particules fines entre 2017 et 2021. Résultats obtenus grâce à l'interdiction des véhicules non classés, Crit'Air 5 et 4 et au renouvellement tendanciel du parc des véhicules vétustes.

Extension aux voitures particulières

En Juillet 2023, tous les véhicules classés Critair 5 (environ 2 %) ne pourront plus circuler dans la ZFE. Des contrôles automatiques seront mis en place aux entrées de ville. Les habitants du Vercors sont donc directement concernés pour tous les déplacements Métropole - Vercors.

Des réunions d'information et de discussion seront organisées dans les communes du plateau dans les mois à venir afin de préparer au mieux cette transition. Une communication Illiwap® vous en communiquera les dates.

Plus d'informations sur le site :

🌐 www.grenoblealpesmetropole.fr ■

ZOOM SUR LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL

La commune d'Autrans-Méaudre en Vercors compte près de 70 bâtiments communaux indissociables de la vie locale, qui sont utilisés par les habitants petits et grands, élus, agents communaux, locataires et autres associations. Un patrimoine que la commune doit entretenir régulièrement.

Inventaire des principaux bâtiments communaux

A Autrans : centre nordique, gymnase, vestiaires du football, bâtiment du cimetière, écoles, cinéma, bâtiment de la piscine, ateliers municipaux, hangar bois, salle des fêtes, bibliothèque, agence postale, OTI, mairie, église, presbytère, maison des associations, maison Durand, refuges, chalet nordique, locaux ZA du Mornet, maison de santé, four à pain, chaufferie bois, bâtiment de la station de pompage, local transformateur, bâtiment de la station de pompage neige de culture, pas de tir biathlon.

A Méaudre : mairie, salle des fêtes et salle des sports, office de tourisme, agence postale, maison de santé, bâtiment de la piscine, crèche halte-garderie, maisons forestières, bibliothèque, garages communaux, écoles, église, presbytère, local chaufferie, chalet aire de loisirs, gymnase, hangar bois, bâtiment technique du Trou qui souffle, garage à dameuse.

DES BÂTIMENTS AU SERVICE

DES HABITANTS

Au fil des mandats, certains bâtiments communaux ont été rénovés en vue d'une nouvelle affectation, à l'image des bâtiments postaux des deux villages.

Après la fermeture des deux bureaux de poste, afin d'assurer la continuité du service, les élus ont décidé de créer **deux agences postales communales**, tenues par des employées communales formées aux activités postales. Elles assurent également un relais pour les services communaux et vendent des forfaits de ski. A noter que l'agence postale de Méaudre reçoit 2 fois par semaine une livraison de médicaments assurée par la pharmacie d'Autrans.

Inaugurée officiellement en septembre 2021, **la maison de santé** permet de proposer sur deux pôles Autrans et Méaudre une offre médicale pluri professionnelle (médecins, kinés, infirmiers...) indispensable à notre population. A l'origine de ce projet porté par les élus, côté Autrans le

départ à la retraite ou dans un autre secteur des médecins qui a amené la commune nouvelle à acquérir le cabinet médical avec l'idée de le transformer après travaux de rénovation et d'agrandissement en une maison de santé adaptée à la venue de professionnels. Côté Méaudre, les médecins exerçaient dans des locaux peu fonctionnels dans l'ancienne cure du village aménagée par la commune. Les élus ont souhaité la réhabilitation de la poste de Méaudre, réalisée de 2018 à 2020, pour accueillir la maison de santé et l'agence postale communale. Cette nouvelle organisation a permis de regrouper les professionnels de la santé dans un même projet, de rassurer la population et de pourvoir au maintien à domicile.

A Autrans l'ancienne poste a été rénovée dans la perspective du déménagement de l'office de tourisme (OT) d'Autrans, siège de l'office de tourisme intercommunal. Hébergé depuis les années 80 à la Maison Arnaud rachetée par la commune, l'OT manquait de visibilité et d'accessibilité. Installé au cœur du village en mai 2022, **l'office de**

tourisme partage des locaux flambants neufs avec l'agence postale d'Autrans.

Effet domino, l'espace libéré par l'OT à la Maison Arnaud va être repris par **la bibliothèque** qui était située 2e étage. Les travaux de réaménagement devraient être terminés fin 2022.

Autre lieu prisé des familles, à mi-chemin d'Autrans et de Méaudre, **la crèche halte-garderie les Bout'Choux** occupe depuis les années 2000 les locaux de l'ancienne école de hameau de La Truite, appartenant à la commune. Des travaux d'extension ont été réalisés il y a quelques années.

Lors du mandat précédent, la commune a eu l'opportunité d'acquérir, auprès du Département, le gymnase et le terrain de sport de l'Institut médico-pédagogique (IMP) Le Cochet après sa fermeture. Un boudodrome couvert a été installé dans le gymnase, à l'extérieur une tour spéléo a été construite et dans l'avenir un terrain de rugby aux normes devrait être aménagé pour le bonheur des pratiquants de **l'Espace Cochet** à Méaudre.



Agence postale et maison de santé - Méaudre



Crèche halte-garderie les Bout'choux - Méaudre



Office de Tourisme - Méaudre

UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La crise énergétique nous oblige à nous poser la question de la sobriété énergétique.

Une préoccupation qui ne date pas d'hier, depuis des années la commune adhère au service de Conseil en énergie partagé du TE 38 (Territoire d'énergie Isère) en partenariat avec l'Ageden. Chaque année le TE 38 établit un bilan de la consommation énergétique de nos bâtiments et fait des préconisations de travaux pour réaliser des économies d'énergie.

La commune va équiper tous les radiateurs de vannes thermostatiques et réguler le chauffage en fonction des périodes d'occupation des locaux. Les associations ont été sensibilisées sur les bons gestes en matière d'éclairage : quand on n'utilise pas un espace, on éteint la lumière !

Au-delà de ces gestes simples, certains bâtiments comme la salle des fêtes et le centre nordique d'Autrans nécessiteraient à l'avenir des investissements importants avec de vastes chantiers d'isolation thermique.

Grâce aux subventions publiques du Plan Ecole, les groupes scolaires bénéficient depuis plusieurs années d'un programme de travaux de rénovation (menuiserie, double vitrage...) qui améliore notre patrimoine et réduit les coûts énergétiques.

Parmi les pistes d'économies, de nouveaux bâtiments communaux pourraient être raccordés au réseau de chaleur bois, qui a fait ses preuves l'hiver dernier avec un bilan 100 % gagnant. (cf l'Echo de nos villages N°15).

En lien avec les recommandations du TE 38, la commune a décidé de se polariser dorénavant sur un bâtiment chaque année et de mobiliser les aides financières, sachant qu'elle ne dépensera pas l'argent qu'elle n'a pas !

Par ailleurs, le décret tertiaire 2019 oblige les communes à faire des économies de 40 % d'ici 2030 (60 % d'ici 2050) sur les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m², les mairies et écoles des deux villages sont concernées.

Rappelons enfin que la commune a été l'une des premières du plateau à s'impliquer dans les Centrales solaires villageoises des 4 Montagnes en prêtant les toits de la poste de Méaudre et du centre nordique d'Autrans. Cette société coopérative finance, avec les habitants et les entreprises locales impliquées, des installations solaires photovoltaïques pour produire sur place de l'électricité. Un système vertueux géré par les citoyens dont de nombreux habitants d'Autrans-Méaudre. ■



Maison de santé - Autrans



Espace Cochet - Méaudre



Agence postale et Office de Tourisme - Autrans

DES INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS

Des travaux d'entretien des bâtiments à la rénovation d'envergure pour des projets structurants, la gestion du patrimoine immobilier communal représente des investissements financiers importants.

BÂTIMENT	TRAVAUX	INVESTISSEMENT H.T	SUBVENTIONS	COMMENTAIRES
O.T. et Agence postale - Autrans	Agrandissement + travaux	652 424 €	58 %	
Maison de santé - Autrans	Acquisition	257 252 €	68 %	La différence de la dépense est assurée par les loyers versés par les professionnels médicaux avec une provision pour l'entretien des bâtiments
	Travaux	238 572 €		
Maison de santé - Méaudre	Travaux	245 750 €	68 %	Valorisation du bâtiment, propriété de la commune, pour le calcul des loyers versés par les professionnels médicaux
Ecoles - Autrans + Méaudre	Travaux	152 856 €	60 %	Dépenses depuis 2020 dans le cadre du Plan Ecole
Espace Cochet - Méaudre	Acquisition gymnase + terrain de sport	37 100 €	50 %	
	Entretien	77 000 €	40 %	Travaux vestiaires très chers, reportés
Travaux sur divers bâtiments depuis 2020	Eglise Autrans	37 185 €	77 %	
	Bibliothèque Autrans	23 222 €		Déménagement et aménagement
	Toiture refuge Gève	27 082 €		
	Bibliothèque Méaudre	12 457 €		
	Cure Autrans	12 629 €		
	Mairie Méaudre	11 365 €		Rénovation accueil et création d'archives
Autres travaux d'entretien depuis 2020	Abri cure et escaliers Méaudre	46 531 €		Changement de cadran
	Mairie Méaudre			
	Rénovation WC publics Méaudre			
	Portail crèche			
	Chenaux école Autrans			
	Fontaine village Autrans			

En fonction des contraintes budgétaires, la municipalité va mettre en place à partir de 2023 un plan pluriannuel d'investissement (PPI) afin de prioriser les actions essentielles à réaliser dans les années à venir.

* Agriculture et forêts

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES AGRICULTEURS

A l'heure où la souveraineté alimentaire de notre pays est au cœur des débats, le monde agricole tente par tous les moyens de s'adapter et de faire face aux interrogations de demain. L'enjeu est national.

Un des principaux objectifs des agriculteurs est de pourvoir à leur autonomie fourragère et céréalière. Cette année, le bilan fourrager s'avère catastrophique pour un grand nombre d'exploitations (entre 40 et 70 % de perte). L'été caniculaire suivi de l'envolée des prix des carburants ont mis les agriculteurs dans l'obligation d'acheter du fourrage en fragilisant leur trésorerie. Le maraîchage et les vergers ont aussi été fortement impactés. Les cultures subissent de plein fouet les grands écarts de température et le manque d'eau récurrent.

L'urgence climatique devient un sérieux défi pour le monde agricole.



DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SOUDAINS ET CHAOTIQUES

La météo se caractérise ces dernières années par une forte chaleur au printemps, entraînant une levée précoce de la végétation, suivie d'une période de froid, détruisant une grande partie des pousses, puis d'une période estivale synonyme de sécheresse extrême. L'année 2022 en a été un exemple flagrant.

Ces changements, qui semblent récurrents et plus rapides que prévu, prennent les agriculteurs de vitesse et leur imposent des adaptations dans des délais très courts, peu habituel au monde agricole.

Par exemple, la production herbagère des versants les plus exposés au vent et au soleil est de moins en moins importante. Moins d'herbe donc moins de pâtures pour les animaux et moins de fourrage l'hiver. Les cultures céréalières, déjà difficiles à mettre en place chez nous à cause du climat montagnard du Vercors sont maintenant régulièrement impactées par les gelées prématurées. On pourrait penser que le réchauffement climatique permettrait au contraire une culture plus facile et sereine. Mais ce n'est pas le cas, le réchauffement

entraînant des sautes climatiques plus intenses et plus chaotiques.

L'adaptabilité et la résilience sont les clefs pour demain, mais à quel prix ?



DES INITIATIVES LOCALES

Sur notre commune des projets voient le jour et se matérialisent par des actions concrètes sur le terrain. Par exemple, la plantation d'une culture légumineuse telle que le trèfle-luzerne, plus résistante aux épisodes caniculaires et riche en protéine pourrait être une alternative aux rendements fourragers qui diminuent.

Certaines exploitations anticipent aussi la récurrence des fortes chaleurs et implantent des haies en bordure de champs. Un projet, en lien avec le Parc Naturel Régional du Vercors et déjà en cours de réalisation sur certaines parcelles. Par exemple à Méaudre, la ferme Les Reines des Prés est pilote sur ce projet. Parallèlement, elle souhaite intégrer les élèves du primaire à cette initiative. Chaque enfant pourra planter son arbuste.

Force de démonstration de l'action collective dans cette lutte et du rôle primordial de l'agriculture dans l'adaptation au climat.



L'EAU, UN ENJEU DURABLE

Les enjeux autour de la ressource en eau et de sa répartition au sein des différentes communautés deviennent au fil du temps des sujets de préoccupation très sérieux.

Les agriculteurs en sont les premiers impactés. Sur notre commune, la source habituelle de prélèvement pour l'abreuvement de bêtes ne suffisant plus, ils auraient dû puiser dans les ressources d'eau potable (Trou qui Souffle).

La commune, face à cette alternative, a recherché des solutions plus pérennes en proposant la remise en service d'un nouveau point d'eau au lieu-dit de Combe Antoine à Méaudre. Ce captage a été réalisé sur un ancien réservoir réhabilité. Les travaux, financés en partie par une cotisation annuelle demandée aux agriculteurs, ont été terminés cet été.

Objectif atteint. Limiter au maximum la ponction d'eau potable à usage domestique tout en cherchant une solution pérenne pour nos fermes.



DES IMPACTS ÉCONOMIQUES LOCAUX

Il est important de rappeler que les ressources naturelles dont les fermes sont dépendantes comme l'eau, l'herbe, le fourrage sont des maillons essentiels dans la chaîne des produits initiés tels que les produits laitiers, la viande, les légumes, et tous les produits transformés... Quand un des maillons est impacté par le climat, c'est toute la chaîne qui en pâtit.

Sur les 4 Montagnes, beaucoup d'exploitations laitières sont en lien avec la coopérative Vercors Lait. Un manque de rendement laitier en période de sécheresse a un impact sur la filière et en conséquence sur les circuits de distribution locale. La coopérative laitière, acteur économique majeur, est un des piliers de notre territoire et emploie de nombreuses personnes. Garder un vivier important d'agriculteurs motivés et dynamiques, en collaboration avec les habitants, impose un réseau économique et solidaire de vente directe qui revêt une place importante dans la vie locale.

Il est certain que des défis vont devoir être relevés et que le climat va nous forcer à modifier notre mode de vie. Plusieurs projets collectifs en discussion aujourd'hui permettront de mieux appréhender les questions de demain. **Agriculteurs et consommateurs, à l'échelle de notre commune et de notre territoire, par des actions positives et concrètes, permettront de préserver nos ressources naturelles et de maintenir une vraie agriculture de montagne.** ■

L'ÉTÉ AUSSI EST UNE SAISON TOURISTIQUE !

Plus que jamais, nous devons encore travailler pour développer notre attractivité hors neige afin de transformer notre économie touristique en une activité 4 saisons.

Cet été, malgré une gestion difficile (inflation, manque de personnel, canicule, sécheresse, problèmes d'approvisionnements de matériaux...) les visiteurs, les touristes ainsi que les habitants ont répondu présents et ils ont fait la part belle à nos activités communales.

Les professionnels ont également dû s'adapter car avec la canicule les activités outdoor (guide découverte, escalade, VTT, sortie rando...) ont été un peu boudées. Certains ont proposé des activités après 17h évitant ainsi les grosses chaleurs de la journée.

Merci à la météo ! Nos activités ont connu un réel succès et notre chiffre d'affaires estival a largement dépassé nos prévisions :

ANNÉE	2021	2022
Piscines	79 611 €	169 147 €
Snack Méaudre	30 091 €	51 018 €
Télesiège du Goncon	32 600 €	44 852 €
Tyrolienne	84 803 €	97 629 €
Télesiège de La Quoi (Opération Molière)		3 292 €
Tubing	46 889 €	29 967 €

PISCINE DE MÉAUDRE

Dès le jour d'ouverture, samedi 4 juin, 358 entrées ont été enregistrées. Des pics de fréquentation avec 800 personnes ont été observés certains dimanches de juin. La fréquentation des piscines a été haute et régulière, jusqu'au dernier jour, 396 personnes ont profité des installations à Méaudre le dernier jour d'ouverture.

PISCINE D'AUTRANS

Suite à des problèmes techniques, l'ouverture de la piscine d'Autrans a dû être retardée. Néanmoins nous avons dû baisser la FMI (Fréquence Maximale Instantanée) afin de rendre l'équipement plus fluide pour les équipes et le confort des utilisateurs.

Au final plus de 31 000 entrées ont été vendues sur 82 jours d'ouverture des 2 structures, auxquelles doivent être ajoutés les scolaires et quelques groupes hors horaires d'ouverture au public. Une fréquentation néanmoins très fortement liée à la météo.



LE TÉLÉSIÈGE DE LA QUOI D'AUTRANS

Cette année le télesiège de la Quoi n'a ouvert qu'au mois d'août dans le cadre de l'opération Un bol d'air pour la Molière. (Cf. l'article page 9 de ce numéro)



LE TÉLÉSIÈGE DU GONÇON ET LA TYROLIENNE DE MÉAUDRE

Ils sont restés ouverts toutes les vacances. Une proposition de randonnées pédestres familiales et des parcours de descente VTT, balisés et tous niveaux, ont ravi un public nombreux.

La tyrolienne a fait carton plein, quel que soit le temps, et nos agents ont dû ajouter des créneaux afin de pouvoir répondre à la demande. Merci à eux.

LE TUBING D'AUTRANS

Essentiellement destinée aux enfants, cette activité a connu une exploitation compliquée cet été à cause des températures caniculaires qui ont fortement impacté sa fréquentation. ■

UN TOURISME 4 SAISONS

Il est maintenant clair que la reconversion 4 saisons menée depuis quelques temps est la clé du développement touristique de notre commune. L'été est une deuxième vraie saison touristique. Les investissements portent leurs fruits et nous confortent dans nos choix d'ouverture.

Un équilibre à parfaire néanmoins, conditionné par des contraintes nouvelles auxquelles nous devons nous adapter : organiser les saisonniers et pérenniser certains postes à l'année, gérer la dépendance à la météo, être créatif dans nos propositions d'activités, coopérer avec les professionnels... et toujours et surtout jongler avec la contrainte budgétaire et les subventions.

En effet cette mutation demande des investissements d'infrastructure importants. Un niveau de qualité sans concession reste un accompagnement essentiel aux activités et à l'attractivité de la commune :

■ **entretien des abris et refuges** que l'on se doit de faire vivre, une vraie offre pour les randonneurs ;

■ **amélioration des équipements d'accueil dans nos villages** (toilettes, accès et aménagement des sites, parkings, abris, bancs, espaces de pic-nic, poubelles, fleurissement...);

■ **créativité dans nos propositions et développement de nouvelles activités.** Un exemple avec le vélo : nous ne parlons plus uniquement VTT aujourd'hui, notre offre est de plus en plus large, mêlant sportif, ludique et déplacement doux.

Ce ne sont que quelques exemples. Depuis 2 ans, les groupes de travail constitués de citoyens et d'élus ont déjà largement contribué à ces réalisations. Par exemple : La Cabane de Nave, l'aire de loisirs de Claret, les stations VTT et camping-car, les toilettes de Gève...



Le devenir des piscines reste un sujet important pour l'avenir. Suite aux problèmes techniques à Autrans et aux travaux d'entretien et de mise aux normes que vont demander les 2 sites sur les années à venir, une vraie réflexion est engagée. Là encore, les questions financières vont être le nerf sensible des discussions entre souhaits, besoins, possibilités et réalité pragmatique.

Du travail en perspective afin de garantir le meilleur des équilibres possible entre investissements, habitants et tourisme, pour une vie agréable à l'année pour tous. ■

MÉAUTRANSITION

QUELLE POLITIQUE POUR LE LOGEMENT ?

Au vu des difficultés des jeunes à se loger, des familles monoparentales, des saisonniers, des locaux comme des néo-ruraux à trouver des habitats accessibles aux revenus modestes voire faibles, il est urgent d'avoir une vision court et long terme du logement et de l'urbanisme sur notre territoire.

Alors que le nombre d'enfants décline dans les écoles, que des commerces ferment faute de trouver du personnel à cause du manque de logements, que les personnes âgées ou malades s'inquiètent de la diminution du personnel soignant et des services qui prennent soin d'eux, nous interpellons nos élus pour prendre des mesures favorisant le logement pour tous.

Alors que les projets immobiliers, créateurs en majorité de lits froids, fleurissent sur notre territoire, il est nécessaire d'engager des actions qui permettraient de créer des logements accessibles pour les acteurs économiques, les familles et les jeunes. Préemption, réserve foncière, pourcentage de logements en accession sociale à la propriété, financements des organismes publics, bail réel solidaire, encadrement des loyers... De nombreuses communes touristiques dans les Alpes et ailleurs rencontrent les mêmes problèmes, voyant que le locatif saisonnier prend de plus en plus d'ampleur par rapport aux locations à l'année. Ce déséquilibre s'amplifie et risque rapidement de mettre à mal l'économie globale d'un territoire. Alors, ne serait-il pas opportun de cerner les besoins actuels pour répondre aux très fortes attentes des habitants mais aussi d'étudier les solutions déjà mises en place sur d'autres communes ? La récente modification du PLUI-h semble aller dans ce sens. N'oublions pas que le mandat confié à l'équipe municipale la rend responsable de faire du logement une priorité pour assurer le présent et l'avenir de tous ses citoyens.

AUTRANS- MÉAUDRE AVEC VOUS

Immobilier, social, économie, la présentation clé en main d'un projet, le choix d'une position de principe, ne conviennent pas et suscitent des mécontentements. Le fonctionnement de la majorité municipale ne correspond pas à l'attente de la population. Les artifices de démocratie participative n'en sont pas la réponse. On peut s'intéresser à la vie de la commune sans s'impliquer dans une commission dont nous constatons les difficultés de fonctionnement. Nous avons toujours défendu la nécessité pour les élus de définir et de valider, avec la population, un cap et des objectifs. Ce préalable, n'a jamais été clairement posé. Pas même au Conseil Municipal, grave lacune ! Il est donc compréhensible que tout projet suscite méfiance et suspicion. Chaque projet n'est qu'une rustine sans intégration cohérente à un projet global de territoire. Il ne doit pas être basé que sur l'obtention de subventions, il doit s'appuyer sur un modèle économique réaliste rendant pérenne et autonome son fonctionnement.

Un autre dossier interpelle : les ressources humaines. En un mois cinq départs sans que la commission ad hoc ne se pose de questions, analyse la situation, et apporte un remède à une possible reprise de l'hémorragie qui déstabilise le fonctionnement des services.

Le projet du village olympique a mobilisé des énergies, nous espérons que notre commune reprendra la maîtrise foncière, mais n'aura-t-elle pas la même problématique financière qu'un promoteur ? Nous nous étonnons qu'aucun comité ou collectif de citoyens ne se soit constitué pour connaître le contenu des diverses transactions pour l'acquisition des Ecouges. La situation n'en serait que plus claire et plus saine évitant par là même les inscriptions offensantes pour les élus que nous sommes !

AUTRANS- MÉAUDRE DEMAIN

ENTREtenir UN PATRIMOINE BÂTI IMPORTANT*

De nombreux projets et actions ont été engagés depuis les dernières élections municipales.

En 26 mois, après une crise sanitaire que nous espérons terminée, le contexte actuel, lié au changement climatique, à l'augmentation du prix de l'énergie et à la réduction des ressources financières des collectivités nous oblige à redéfinir certaines priorités.

Une de celles-ci concerne le patrimoine immobilier de notre commune.

Un patrimoine bâti important et ancien qui nécessite un entretien régulier, des mises aux normes et des travaux de rénovation énergétique.

D'importants moyens financiers y sont consacrés annuellement, et l'effort devra perdurer dans les prochaines années afin de répondre aux obligations de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES). Le décret tertiaire fixe des obligations très importantes d'ici 2050 en imposant un objectif de réduction de 60 % des émissions de GES sur les ensembles de bâtiments représentant une surface de plancher de plus de 1 000 m².

Des investissements ont déjà été réalisés dans cet objectif comme les chaufferies bois et le réseau de chaleur, des travaux dans les écoles, les mairies, la salle des fêtes de Méaudre, etc... mais il reste encore beaucoup à faire.

Quelle sera notre capacité financière pour mener à bien certains de ces projets durant les trois ou quatre prochaines années ? Ce patrimoine immobilier reste une richesse au service des habitants, des associations et des acteurs économiques locaux. Nous devons y consacrer les moyens financiers nécessaires pour le transmettre en bon état et mieux adapté aux exigences de réduction des charges énergétiques. Des dépenses prioritaires qui nous l'espérons laisseront une marge de manœuvre financière pour nous permettre de mener à terme certains projets d'envergure que nous avons prévus...

* Cf. dossier dans ce numéro

* Etat civil

En application des directives de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), seuls apparaissent les actes de naissance et de mariage dont la publication est autorisée par la famille.



NAISSANCES

5 avril 2022 Gabin BOURGET,
né de Ludovic BOURGET et Camille ROSIO

2 mai 2022 Léonie BEAUCHE,
née de Grégory BEAUCHE et Mélissa COUPRIE

16 mai 2022 Zazie DELEVOYE VINCHON,
née de Lukas VINCHON et Aurélie DELEVOYE

28 mai 2022 Emmy ACCARY,
née de Arnaud ACCARY et Marianne NIVON

30 mai 2022 Cassandre BUISSON,
née de Francis BUISSON et Aurélie BLANC

5 juin 2022 Zacharie RIVOIRE DESBRIÈRES,
né de Michaël RIVOIRE et Lison DESBRIÈRES

17 juin 2022 Jade BUISSON RACHID,
née de Samy RACHID et Élodie BUISSON

30 juin 2022 Milan REY-GIRAUD,
né de Steve REY-GIRAUD et Élodie MAGNAT

18 juillet 2022 Manon PIERRARD,
née de François PIERRARD et Léa ESPINAS

14 septembre 2022 Zoé et Owen, jumeaux
nés de Guillaume ORIOLI et Anaïs FORT

MARIAGES

23 avril 2022 Florian CALVAT
et Juliette BARRACO

26 avril 2022 Stéphane MOUROUX
et Sabine FARALDO

7 mai 2022 Emilie BORREDA
et Grégory SANCHEZ

14 mai 2022 Martin MAS
et Constance BONET

4 juin 2022 Julien JOUBERT-BOUSSON
et Alice MOREAU

4 juin 2022 Nadège ROCHAS
et Mickaël PUTANIER

11 juin 2022 Daniel COCHET
et Marie TURCO

9 juillet 2022 Gary JOLO
et Lucie CAILLOT

19 juillet 2022 Pascal CHABERT
et Claudia LAZZARONI

10 septembre 2022 Manon BUISSON
et Baptiste LORIER

17 septembre 2022 Didier GRAPIN
et Emmanuelle GOUY

17 septembre 2022 Yann LANCELON
et Mathilde ROUGIER

15 octobre 2022 Ugo LOZAC'HMEUR
et Margot FILLEUR

29 octobre 2022 Fabrice GAILLARD
et Anne-Sophie MONTI



DÉCÈS

13 mai 2022
FAURE Jean

21 mai 2022
BUISSIERE Julien

25 mai 2022
GUILBERT Rollande née LOUETTE

29 juillet 2022
GOUY Jean-Paul

12 août 2022
BASCHIERI-MANCINI Robert

25 septembre 2022
GIRARD-CARABIN Robert

27 septembre 2022
ODEMARD Louis

30 septembre 2022
SUBLET Valentine née REPELLIN

19 octobre 2022
DURAND-POUDRET Jeannine née REY-GIRAUD

* Permis de construire

DEMANDEUR	ADRESSE DU TERRAIN	VILLAGE	OBJETS DES TRAVAUX
AGUIARD Anthony	Larsellier	Autrans	Extension d'un bâtiment agricole
ROUZAUD Suzanne	Route des Ronins	Autrans	Construction d'une habitation
BAILLY Samy	Route des Colombets	Méaudre	Extension et construction d'un abri voiture
GAILLARD Gilles	Les Farlaix	Méaudre	Construction d'une habitation
GALLOTTI Denis	Route du Méaudret	Méaudre	Construction d'une habitation
BARNIER Jean-Luc	Le Village	Méaudre	Réhabilitation d'un logement en commerce
LEGENT Éric	Lot Le Coteau	Méaudre	Extension d'une maison
MAIROT Philippe	Lot Les Greangeons	Méaudre	Rénovation extérieure et extension d'une maison
REDARCE Hervé	Chemin de Champs Bernard	Autrans	Extension d'une maison
GIRAUD Claire	Route du Bourg de Dessus	Autrans	Construction d'un garage
THERA SANA DEVELOPPEMENT	Route départementale 106 C	Autrans	Construction de deux bâtiments d'activités
ECRIN SAS	Route de la Sure	Autrans	Construction d'un bâtiment collectif
ROCHAS Anthony	Les Éperouses	Autrans	Construction d'une habitation
RUDELLE Guillaume	Chemin des Arnauds	Méaudre	Extension d'une habitation
MONTEGU Franck	Rue de St Gervais	Autrans	Construction d'un silo à bois et rénovation façades extérieures



NORDIC PASS VERCORS HIVER & 4 SAISONS

Le Nordic Pass Vercors Hiver est valable sur les **sites nordiques d'Autrans-Méaudre en Vercors, Lans en Vercors, Villard de Lans-Corrençon et sur les sites nordiques de la Drôme et des Coulmes.**

La version 4 saisons donne également accès à **l'espace Biathlon ski-roue de Corrençon en Vercors l'été.**



NOUVEAU CETTE SAISON ! LE PASS ALPIN VERCORS

Ce forfait s'adresse aux passionnés de ski alpin qui souhaitent profiter de tous les domaines alpins du Vercors 4 Montagnes

Avec le Pass Alpin Vercors, profitez d'un forfait unique valable sur tous les domaines skiables **alpins d'Autrans-Méaudre en Vercors, Lans en Vercors et Villard de Lans - Corrençon.**

Ce forfait annuel offre également la possibilité d'accéder **l'été aux remontées mécaniques de Villard de Lans et au télésiège du Gonçon à Méaudre (VTT, piétons).**

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS, LES PRÉVENTES, LES TARIFS, LES CARTES, LA BILLETTERIE EN LIGNE SUR :

www.station.autransmeaudre.fr

* Informations utiles

Afin d'assurer au mieux son rôle de services publics et de privilégier des relations directes avec les habitants, la commune se réorganise !

L'accueil général de mairie et la gestion des inscriptions cantine et périscolaire seront désormais assurés par Marie-Claire et Nadine aux Agences Postales Communales. Les missions régaliennes (état civil, cimetière, élections) seront suivies par Martine et Stéphanie en mairie.

Annuaire des Services Commune Autrans-Méaudre en Vercors



Horaires d'ouverture :

Agence postale communale d'Autrans

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h
- Le mercredi et samedi : 8h30 - 12h

Agence postale communale de Méaudre

- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h
- Le jeudi et samedi : 8h30 - 12h

Mairie d'Autrans

- du lundi au jeudi : 8h30 - 11h30 et 14h - 17h00
- le vendredi : 8h30 - 11h30

Mairie de Méaudre

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h30 et 14h - 17h00
- le mercredi : 8h30 - 11h30

Informations générales mairie & Affaires scolaires 01

Méaudre
☎ 04 76 95 20 26
Autrans
☎ 04 76 95 31 97
✉ mairie@autrans-meaudre.fr
✉ scolaire@autrans-meaudre.fr

Les informations scolaires seront à envoyer uniquement sur le mail ci-dessus. Cette boîte sera relevée tous les matins avant 9h!

Police municipale 08

☎ 07 84 54 82 18
✉ pm@autrans-meaudre.fr

Etat civil 02

☎ 04 76 95 20 16
✉ etatcivil@autrans-meaudre.fr

Comptabilité 04

☎ 04 76 95 51 83
✉ comptabilite@autrans-meaudre.fr

Ressources humaines 06

☎ 04 76 95 39 22
✉ rh@autrans-meaudre.fr

Cabinet du maire 03

☎ 04 76 95 51 81
✉ sg@autrans-meaudre.fr

Urbanisme 05

☎ 04 76 95 78 41
✉ urbanisme@autrans-meaudre.fr

CCAS 07

☎ 04 76 95 78 42
✉ ccas@autrans-meaudre.fr

Lien Associations 10

☎ 04 76 95 20 16
✉ associations@autrans-meaudre.fr

Ces informations sont susceptibles d'évoluer, nous vous tiendrons informés!



PUBLICATION

Directeur de publication : Hubert Arnaud
Rédaction : commission communication
Autrans-Méaudre en Vercors.

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin. Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif des élus et des services.

LES MAIRIES

* Mairie AUTRANS : 04 76 95 32 22
* Mairie MÉAUDRE : 04 76 95 20 16
www.autrans-meaudre.fr
mairie@autrans-meaudre.fr